

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	01/2023
Membres présents :	41		
Nombre de pouvoirs :	7	SÉANCE DU	16 mars 2023
Nombre de votants :	48		

Date de convocation : 10 mars 2023

Date d'affichage : 20 mars 2023

Le seize mars deux mille vingt-trois, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio-culturelle, à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, FEVRIER Albert, FOUASSIER Claude, JOBET Yohan, LEROY Daniel, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MOREAU Philippe.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine.

CC4V : BERNARD Françoise, FACY Joël, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, MASSON Olivier, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles.

PARTENAIRES : SAUTREUIL Magali

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCFG : DUCARDONNET Alexandre, DE WILDE Florent.

CC4V : BERTHAUD Jean.

AME : CHRISTODOULOU Alexis, COULON François, FAURE Cyril, GABORET Grégory, GODEY Eric, LAVIER Jean-Charles, TOURATIER Claude.

PARTENAIRES : GABORET Jalila

POUVOIRS : M. De WILDE Florent a donné pouvoir à M. FEVRIER Albert, M. BERTHAUD Jean a donné pouvoir à M. LARCHERON Gérard, M. CHRISTODOULOU Alexis a donné pouvoir à M. MASSON Olivier, M. COULON François a donné pouvoir à MME. GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. FAURE Cyril a donné pouvoir à MME. MASTYKARZ Catherine, M. TOURATIER Claude a donné pouvoir à M. GUERIN Régis, M. VAREILLES Philippe a donné pouvoir à M.

RECUP EN PREFECTURE
le 27/03/2023

Application agréée E-legalite.com

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

PARTICIPATION DES EPCI AU FONCTIONNEMENT DU PETR (EXERCICE 2023)

Considérant la contribution annuelle des collectivités au prorata du nombre d'habitants, sur la base des chiffres actualisés de la population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Vu le Budget Primitif adopté ce jour par le Comité Syndical, et l'inscription de **198 192.40 € pour les 3 Communautés de Communes et de 183 201.20 € pour la Communauté d'Agglomération** à l'article 74758 au titre de la participation des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération membres.

Considérant comme base de calcul la population DGF du PETR Gatinais montargois égale à **136 212 habitants**,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité,
5 abstentions (Mr FEVRIER, Mr FOUASSIER, Mr MARTINON, Mme COUTEAU, Mr LEROY)

FIXE à 2,80 € par habitant la contribution annuelle des Communautés de Communes et de la Communauté d'Agglomération nécessaire au fonctionnement du PETR,

ARRÊTE pour chaque Communauté de Communes et pour la Communauté d'Agglomération le montant de la contribution annuelle comme précisé dans le tableau joint à la présente,

CHARGE Monsieur le Président de mettre en recouvrement cette contribution dans les meilleurs délais,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 27/03/2023

Application agréée E-legalite.com